MINISTERE CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

cerfa

N° 10137*03

DEMANDE D'AGREMENT D'UNE ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(articles L. 141-1 et R. 252-1 à R. 252-29 du code de l' environnement)

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

TITRE DE L'ASSOCIATION (EN TOUTES LETTRES) ET SON SIGLE LE CAS ECHEANT

|__|__|__

2. PIECES A JOINDRE

- **UNE NOTE DE PRESENTATION** de l'association indiquant le nombre des adhérents et retraçant ses principales activités au cours des trois années antérieures (pour vous aider à rédiger la note de présentation de votre association, référez vous à la notice explicative ci-jointe)
- **UNE PHOTOCOPIE DE LA DECLARATION** de l'association au Journal officiel

Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle est exigée au lieu et place du Journal officiel, une copie de la décision du tribunal d'instance ou de la juridiction supérieure inscrivant l'association

- **Un exemplaire** à jour **des statuts**
- **UNE LISTE** comportant le nom des membres de l'association chargés de son administration ou de sa direction
- **LE RAPPORT MORAL ET LE RAPPORT FINANCIER** approuvés lors de la dernière assemblée générale. Le rapport financier doit comprendre un tableau retraçant les ressources et les charges financières de l'association ; il indique expressément le (ou les) montant (s) des cotisations demandées aux membres de l'association et le produit de ces cotisations.

3. CADRE GEOGRAPHIQUE POUR LEQUEL L'AGREMENT EST SOLLICITE *

☐ **COMMUNAL** nom de la commune |__|__|__|